Arrêté du 23/10/13 portant approbation d’une délibération du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins modifiant la délibération n° B42/2013 relative aux conditions d’exercice de la pêche à la coquille Saint-Jacques

(JO n° 254 du 31 octobre 2013)

NOR : TRAM1326524A

Vus

Le ministre délégué auprès du ministre de l’écologie, du développement durable et de l’énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche,

Vu le règlement (CE) n° 2371/2002 du Conseil du 20 décembre 2002 relatif à la conservation et à l’exploitation durable des ressources halieutiques dans le cadre de la politique commune de la pêche ;

Vu le règlement (CE) n° 1224/2009 du Conseil du 20 novembre 2009 instituant un régime communautaire de contrôle afin d’assurer le respect des règles de la politique commune de la pêche ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 90-94 du 25 janvier 1990 pris pour l’application du titre II et du titre IV du livre IX du code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2011-776 du 28 juin 2011 fixant les règles d’organisation et de fonctionnement du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins ainsi que des comités régionaux, départementaux et interdépartementaux des pêches maritimes et des élevages marins ;

Vu la demande du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins,

Arrête :

Article 1er de l’arrêté du 23 octobre 2013

La délibération n° B62/2013 du 22 octobre 2013 du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins modifiant la délibération n° B42/2013 relative aux conditions d’exercice de la pêche à la coquille Saint-Jacques est rendue obligatoire.

Article 2 de l’arrêté du 23 octobre 2013

La directrice des pêches maritimes et de l’aquaculture et les directeurs interrégionaux de la mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 23 octobre 2013.

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des pêches maritimes et de l’aquaculture,
C. BIGOT

Source URL: *https://aida.ineris.fr/reglementation/arrete-231013-portant-approbation-dune-deliberation-comite-national-peches-maritimes*